

National Report on the implementation of the Programme of Action on small arms and light weapons (PoA) and the International Tracing Instrument (ITI)

Burundi
French
SUBMITTED

Chapitre 1 : Structure de coordination nationale

Sources	Question	Oui	Non	En cours de réalisation
Organe/mécanisme national de coordination				
Programme d'action II.4	<p>1.1 Votre pays a-t-il créé un organe ou un mécanisme national de coordination ou un autre organe dont les tâches essentielles incluent le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 1.2]</p> <p>a) Nonm de l'organe ou du mécanisme:</p> <p>COMMISSION NATIONALE PERMANENTE DE LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE</p> <p>b) Adresse:</p> <p>BUJUMBURA-BURUNDI, COMMUNE MUHA, ZONE MUSAGA, Q. GASEKEBUYE</p> <p>c) Coordonnées:</p> <p>[M./Mme]</p> <p>i) Point de contact</p> <p>GENERAL MAJOR GENEROSE NGENDANGANYA</p> <p>ii) Numéro(s) de téléphone</p> <p>+257 22 25 58 44, +257 61 222 290</p> <p>iii) Adresse électronique</p> <p>ngendanganyagnrose@yahoo.fr</p> <p>d) Composition</p> <p>i) Nombre d'hommes</p> <p>36</p> <p>ii) Nonmbre de femmes</p> <p>11</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Point de contact au niveau national				
Programme d'action II.5 et 24	<p>1.2 Votre pays a-t-il désigné un point de contact au niveau national chargé de faire la liaison pour les questions liées à l'application du Programme d'action ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 1.2.3]</p> <p>1.2.1 Coordonnées:</p> <p>[M./Mme.]</p> <p>a) Nonm</p> <p>GENERAL MAJOR GENEROSE NGENDANGANYA</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

b) Institution ou organisme

COMMISSION NATIONALE PERMANENTE DE LUTTE CONTRE LE
PROLIFERATION DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE

c) Adresse

BUJUMBURA-BURUNDI, COMMUNE MUHA, ZONE MUSAGA, Q.
GASEKEBUYE

d) Numéro(s) de téléphone

+257 22 25 58 44, +257 61 222 290

e) Adresse électronique

ngandanganyagnrose@yahoo.fr

Instrument de traçage 25	1.2.2 Le point de contact au niveau national désigné ci-dessus est-il aussi chargé d'échanger des informations et d'assurer la liaison en ce qui concerne les questions relatives à l'application de l'Instrument international de traçage ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 25	1.2.3 Si la réponse à la question 1.2.2 est «Nonn», votre pays dispose-t-il d'un point de contact chargé d'échanger des informations et d'assurer la liaison en ce qui concerne toutes les questions relatives à l'application de l'Instrument international de traçage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dans l'affirmative, veuillez préciser:

[M./Mme.]

a) Nonm

b) Institution ou organisme

c) Adresse

d) Numéro(s) de téléphone

e) Adresse électronique

Plan d'action national

Document final RevCon3 II.A.5.60	1.3 Votre pays dispose-t-il d'un plan d'action national sur les ALPC? [Dans l'affirmative, joindre ce plan en pièce jointe – télécharger]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	---	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Objectifs nationaux

1.4 Votre pays a-t-il fixé des objectifs nationaux concernant l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage? [Exemples d'objectifs nationaux]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
---	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

1.4.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser

Amélioration des capacités institutionnelles et opérationnelles de la Commission Nationale permanente de lutte contre la prolifération des ALPC. Renforcement de la communication sur les ALPC, Amélioration de la gestion des ALPC, Promotion de la recherche et du partenariat dans e domaine des ALPC ainsi que l'opérationnalisation du Centre d'excellence régional sur le désarmement.

Année cible

2024

Chapitre 2 : Fabrication

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
	2.1 Des ALPC sont-elles fabriquées dans votre pays ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.2]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Programme d'action II.2	2.1.1 Votre pays dispose-t-il de lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur la fabrication d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.1.2]	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2.1.1.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives qui régissent la fabrication d'ALPC dans votre pays.		
	2.1.1.2 Votre pays autorise-t-il la fabrication d'ALPC ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.3	2.1.1.3 La fabrication illégale d'ALPC est-elle érigée en infraction pénale dans votre pays ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage lors de la fabrication			
Programme d'action II.7 ; Instrument de traçage 8a	2.2 Votre pays exige-t-il qu'un marquage soit appliqué sur les ALPC au moment de leur fabrication ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.3]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 8a	2.2.1. What information is included in the marking (check relevant boxes)?		
	a) Nom du fabricant	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Pays de fabrication	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Numéro de série	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Année de fabrication	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Type/modèle d'arme	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Calibre	<input checked="" type="checkbox"/>	
	g) Autres renseignements	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Instrument de traçage 10	2.2.2 Sur quelle partie de l'arme le marquage est-il appliqué ?		
	Carcasse, culasse et canon		
	2.2.3 Y a-t-il des exceptions à l'obligation de marquage des ALPC au moment de leur fabrication ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	2.2.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :		

Tenue des registres par les fabricants

Programme d'action II.9;				
Instrument de traçage 11	2.3 Votre pays exige-t-il des fabricants qu'ils tiennent des registres de leurs activités ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.4.4]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Instrument de traçage 12a	2.3.1 Quelles informations doivent figurer dans ces registres ? (Cochez les cases correspondantes)			
	a) Quantité d'ALPC fabriquées	<input checked="" type="checkbox"/>		
	b) Type ou modèle d'ALPC fabriqué	<input checked="" type="checkbox"/>		
	c) Marquage appliqué aux ALPC fabriquées	<input checked="" type="checkbox"/>		
	d) Opérations (par exemple: vente d'ALPC fabriquées et marquées)	<input checked="" type="checkbox"/>		
	e) Autres :	<input checked="" type="checkbox"/>		
	[Veuillez préciser]			
	Licence de fabrication, licence d'importation des pièces détachées ou de matière première; les catégories et les quantités d'armes à fabriquer; documents justifiant toute sortie d'armes et munitions fabriquées ou assemblées localement			
Instrument de traçage 12a	2.3.2 Combien de temps faut-il conserver les registres de fabrication ?			
	Autre durée			
	[Veuillez préciser]			
	Minimum 10 ans			
	Mesures prises pendant la période considérée			
Programme d'action II.6	2.4 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou des individus qui fabriquent illégalement des ALPC (ex: fabrication artisanale par exemple)? Dans la négative, veuillez passer à la question 2.5]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	2.4.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser (ex: lancement de poursuites)			
	Assistance internationale			
Programme d'action III.6	2.5 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives concernant la fabrication d'ALPC? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	2.5.1 Dans l'affirmative, de quel type d'assistance avez-vous besoin ?			
	Assistance technique et financière			
	2.5.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Chapitre 3 : Transferts internationaux

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.2 et 12	3.1 Votre pays dispose-t-il de lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II. 11	3.1.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC Loi 1/14 du 28 Aout 2009 portant Régime des Armes légères et de petit calibre ainsi que l'Ordonnance portant autorisation d'importation, d'exportation et de transit d'armes et de munitions (en cours d'adoption)		
Octroi de licences ou d'autorisations			
Programme d'action II.11	3.2 Une personne ou une entité qui transfère des ALPC doit-elle être munie d'une licence ou de toute autre autorisation pour les importer ou les exporter ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Octroi de licences ou d'autorisations			
Programme d'action II.3	3.3 Le commerce d'ALPC sans licence ou sans autorisation, ou d'une manière contrevenant aux termes d'une licence ou d'une autorisation constitue-t-il une infraction pénale dans votre pays ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Octroi de licences ou d'autorisations			
Programme d'action II.11	3.4 Quels documents votre pays exige-t-il pour autoriser l'exportation d'ALPC vers un autre pays ?		
Programme d'action II.12	a) Un certificat d'utilisation finale du pays importateur [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.4 b]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	i) Quels éléments figurent sur le certificat d'utilisation finale de votre pays ? (Cochez les cases correspondantes)		
	1) Description détaillée (type, quantité, caractéristiques) des ALPC ou de la techNonlogie	<input checked="" type="checkbox"/>	
	2) Numéro de contrat ou référence et date de la commande	<input checked="" type="checkbox"/>	
	3) Pays de destination finale	<input checked="" type="checkbox"/>	
	4) Description de l'utilisation finale des ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	5) Renseignements sur l'exportateur (Nom, adresse et Nom de l'entreprise)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	6) Renseignements sur l'utilisateur final (Nom, titre, adresse et signature originale)	<input checked="" type="checkbox"/>	
	7) Renseignements sur d'autres parties participant à l'opération	<input checked="" type="checkbox"/>	
	8) Authentification de l'utilisateur final par les autorités publiques compétentes	<input checked="" type="checkbox"/>	
	9) Date d'émission	<input checked="" type="checkbox"/>	

10) Autres renseignements :

[Veuillez préciser]

b) D'autres documents concernant l'utilisateur final:

Octroi de licences ou d'autorisations

Programme
d'action II.12

3.5 Votre pays vérifie-t-il ou cherche-t-il à authentifier les certificats d'utilisation finale ou autres documents concernant l'utilisateur final qui lui sont fournis ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.6]

3.5.1 Veuillez préciser:

[Pour éviter des fraudes et se rendre compte de la véracité des informations contenues dans les document fourni, faciliter la traçabilité en cas de son usage abusif.](#)

Octroi de licences ou d'autorisations

3.6. Votre pays dispose-t-il de mesures visant à empêcher la réexportation non autorisée, la falsification et l'utilisation abusive de certificats d'utilisation finale ou d'autres types de documents concernant l'utilisateur final ?

Document
final BMS7,
par. 107

3.6.1. Dans l'affirmative, veuillez préciser (notamment les cas de réexportation non autorisée et de non-respect des certificats d'utilisateur final) :

[la falsification et l'utilisation abusive des certificats d'utilisation finale constituent des infractions prévues et punies par le Code pénal burundais](#)

Contrôles effectués après la livraison

3.7 Lorsqu'il exporte des ALPC, votre pays exige-t-il un certificat de vérification de livraison attestant que les ALPC ont été livrées à l'utilisateur final voulu ou à l'importateur voulu dans l'État importateur ?

Contrôles effectués après la livraison

3.8 Après l'exportation, votre pays vérifie-t-il ou cherche-t-il à authentifier les certificats de vérification de livraison qui lui sont fournis ?

3.8.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser:

Contrôles effectués après la livraison

3.9 Lorsqu'il importe des armes, votre pays accorde-t-il au pays exportateur le droit d'effectuer un contrôle physique au point de livraison?

Marquage à l'importation

Instrument de
traçage 8b

3.10 Votre pays exige-t-il que les ALPC importées dans le pays soient marquées au moment de l'importation? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.11]

3.10.1 Qui est responsable du marquage des ALPC ?

[La Commission Nationale permanente de lutte contre la prolifération des ALPC qui est en même temps gestionnaire de la Base de Données Nationale des armes](#)

3.10.2 Quels sont les renseignements qui figurent sur le marquage à l'importation ? (Cochez les cases correspondantes)

- a) Pays importateur
- b) Année d'importation
- c) Autres renseignements :
- [Veuillez préciser]

Numéro de série de l'arme, l'année de fabrication, modèle et type de l'arme

3.10.3 Y-a-t-il des dérogations à l'obligation de marquage des ALPC ?

3.10.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

3.10.4 Si les ALPC importées ne portent pas de marquage distinctif à leur arrivée, votre pays exige-t-il que le marquage soit apposé à ce moment-là ?

3.10.4.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser:

Pour éviter que ces armes ne tombent pas de mauvaises mains et alimentent le marché illicite; tout ceci pour pouvoir faciliter leur traçabilité. Le marquage doit alors inclure un Code spécifique convenu au niveau régional, le code du pays importateur ainsi que les départements destinataires de ces armes

Conservation des informations

Programme
d'action II.9 ;
Instrument 12

3.11 Votre pays exige-t-il des exportateurs et importateurs d'ALPC qu'ils tiennent des registres de leurs activités ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.12]

3.11.1 Quelles informations doivent figurer dans ces registres ? (Cochez les cases correspondantes)

- a) Quantité d'ALPC vendues
- b) Type ou modèle d'ALPC vendu
- c) Marquage figurant sur les ALPC transférées
- d) Opérations
- i) Identité du vendeur/de l'acheteur
- ii) Pays où les ALPC doivent être livrées ou achetées
- iii) Date de livraison
- e) Autres renseignements :

[Veuillez préciser]

l'identification de tous les courtiers impliqués dans la transaction

3.11.2 Combien de temps faut-il conserver les registres de transfert ?

Autre durée

[Veuillez préciser]

10 ans minimum

Détournement

Document final RevCon 3	3.12. Votre pays collecte-t-il des informations sur les cas de détournement nationaux liés à des transferts internationaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	3.12.1 Nombre de cas de détournement liés à des transferts internationaux		
	0		
Document final BMS7, par. 23 et 40	3.12.1.1. Veuillez préciser (ex : description des cas, notamment le nombre d'armes détournées ; systèmes nationaux d'échange d'informations interinstitutions) (Il est possible de télécharger des documents annexes au chapitre 10) :		
	0		
	Mesures prises pendant la période considérée		
Programme d'action II.6	3.13 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou des individus qui transfèrent illégalement des ALPC (ex: des poursuites) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	3.13.1 Veuillez préciser:		
	Assistance internationale		
Document final BMS7, par. 106	3.14. Votre pays souhaite-t-il demander une aide pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives ou améliorer ses capacités d'évaluation des risques, afin d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 4.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3.14.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin?		
	Assistance technique et financière		
	3.14.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Chapitre 4 : Courtage

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.14	4.1 Votre pays dispose-t-il de lois, règlements ou procédures administratives régissant le courtage d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 4.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.1.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives qui régissent le courtage d'ALPC dans votre pays.		
	Loi n°1/14 du 28 Aout 2009 portant Régime des ALPC, Ordonnance portant réglementation du courtage sur les armes légères et de petit calibre		
	4.1.2 Votre pays exige-t-il l'immatriculation des courtiers en ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.1.3 Votre pays exige-t-il la délivrance d'une licence, d'un permis ou d'une autorisation pour toute opération de courtage ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux, par. 44	4.2. Does your country regulate activities that are closely associated with the brokering of SALW?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.2.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer parmi les activités suivantes celles qui sont réglementées quand elles sont entreprises en rapport avec des activités de courtage d'ALPC (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Servir d'intermédiaire ou d'agent	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Fournir une assistance technique	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Fournir des services de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Fournir des services de transport	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Fournir des services de fret	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Fournir des services de stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	
	g) Fournir des services de financement	<input checked="" type="checkbox"/>	
	h) Fournir des services d'assurance	<input checked="" type="checkbox"/>	
	i) Fournir des services d'entretien	<input checked="" type="checkbox"/>	
	j) Fournir des services de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	
	k) Fournir d'autres services :	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Mesures prises pendant la période considérée			
Document final RevCon3	4.3 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou des individus se livrant au courtage illicite d'ALPC (ex: lancement de poursuites) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	4.3.1. Details: [if yes]		

II. A.1(c)20

Programme d'action III.6	4.4 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour l'élaboration de lois, de règlements ou de procédures administratives sur le courtage d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 5.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.4.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?		
	Assistance technique et financière		
	4.4.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Chapitre 5 : Gestion des stocks

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.17	5.1. Votre pays dispose-t-il de Normes et procédures de gestion et de sécurisation des stocks d'ALPC détenus par l'armée, la police ou tout autre organe autorisé ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 5.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.17	5.1.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer parmi les points suivants ceux qui figurent dans ces Normes et procédures. (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Choix des sites	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Mesures physiques de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Contrôle de l'accès aux stocks	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Inventaire et tenue des registres	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Formation du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Sécurité, comptage et contrôle des ALPC détenues ou transportées par des unités opérationnelles ou du personnel autorisé	<input checked="" type="checkbox"/>	
	g) Procédures et sanctions en cas de perte ou de vol	<input checked="" type="checkbox"/>	
	h) Autres :	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Excédents			
Programme d'action II.18	5.2 Lorsque des stocks sont considérés comme excédentaires, quelles mesures prend votre pays? (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Il déclare officiellement l'excédent	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Il met les armes hors service	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Il enregistre les type, lot et numéro de série	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Il stocke les armes séparément	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Il prend d'autres mesures :	<input checked="" type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
	Procéder à leur destruction		
Excédents			
Programme d'action II.18	5.3 Pour l'élimination des stocks en excédent, lesquelles des méthodes ci-après peuvent être utilisées ? (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Destruction	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Vente à un autre État	<input type="checkbox"/>	
	c) Don à un autre État	<input type="checkbox"/>	
	d) Transfert à un autre organisme d'État	<input type="checkbox"/>	

- e) Vente à des civils
- f) Vente ou transfert à des personnes morales (ex: musée, société privée de sécurité, etc.)
- g) Autres :
- [Veuillez préciser]

Détournement

Document final RevCon 3 II.A.1(c)2 0

5.4 Votre pays collecte-t-il des informations sur les cas de détournement nationaux liés à la gestion des stocks nationaux ?

5.4.1 Nonmbre de cas de détournement liés à la gestion des stocks

0

Document final BMS7, par. 23

5.4.1.1. Veuillez préciser (ex : description des cas, notamment le nombre d'armes détournées ; systèmes nationaux d'échange d'informations interinstitutions) (Il est possible de télécharger des documents annexes au chapitre 10) :

0

Mesures prises pendant la période considérée

Programme d'action II.19

5.5 Pendant la période biennale considérée, votre pays a-t-il détruit des stocks en excédent ? [Dans la négative, veuillez vous reporter à la question 5.4]

5.5.1 Combien d'ALPC ont été détruites ?

i) Première année de la période considérée (2020)

60

ii) Deuxième année de la période considérée (2021)

250

Document final RevCon3 II. A.3(b)46

5.5.2 Avez-vous des exemples de pratiques optimales concernant la destruction (notamment sur les méthodes de destruction [brûler, fondre, couper, écraser, autres : veuillez préciser]) ?

Brûler, couper, écraser

Assistance internationale

Programme d'action II.29 ; III.6

5.6 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour l'élaboration de normes et de procédures concernant la gestion des stocks ? [Dans la négative, veuillez vous reporter à la question 5.5]

5.6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

5.6.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ?

Assistance internationale

Programme d'action III.6 et 14	5.7. Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour renforcer sa capacité de destruction d'armes ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 6.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.7.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?		
	Assistance technique (renforcement des capacités) et financière		
	5.7.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Chapitre 6 : Collecte

Sources	Question	Oui	Non
---------	----------	-----	-----

Collection

Document

final BMS7,
par. 83

6.1 Pendant la période considérée, votre pays a-t-il collecté des ALPC? [Dans la négative, veuillez passer à la question 6.2]



6.1.1 Combien d'ALPC ont été collectées ? [Si les données ne sont pas disponibles, veuillez passer à la question 6.2]



i) Première année de la période considérée (2020)

84

ii) Deuxième année de la période considérée (2021)

125

6.1.1.1 Quelles mesures ont été prises concernant les ALPC collectées ?

Année	6.1.1 ALPC collectées	
	i) Première année de la période considérée (2020)	ii) Deuxième année de la période considérée (2021)
6.1.1. ALPC collectées	84	125
6.1.1.1 Mesures prises		
a) Les armes ont été marquées	0	0
b) Les armes ont été inscrites au registre	84	125
c) Les armes ont été détruites	0	0
d) Une demande de traçage a été émise	0	0
e) Autres mesures : (veuillez préciser)]Le marquage n'a pas été possible car les machines ad hoc sont tombées en panne depuis 2017		
f) Aucune mesure n'a été prise (les armes ont seulement été stockées)	0	0

6.1.1.2 Si une ventilation plus détaillée des ALPC collectées est disponible, veuillez préciser et communiquer les chiffres : [si les données ne sont pas disponibles, veuillez passer à la question 6.2]

Année	i) Première année de la période considérée (2020)	ii) Deuxième année de la période considérée (2021)
a) Combien d'ALPC ont été saisis ?	0	0
b) Combien d'ALPC ont été remises ?	32	0
c) Combien d'ALPC ont été trouvées ?	52	125

Document final BMS7, par. 83

6.1.1.3 Quelles mesures ont été prises pendant la période considérée concernant les ALPC saisis, remises ou trouvées pendant la période ? Veuillez préciser et communiquer les chiffres : [si les données ne sont pas disponibles, veuillez passer à la question 6.2]

Année	ALPC saisis		ALPC remises		ALPC trouvées	
	i) Première année de la période considérée (2020)	ii) Deuxième année de la période considérée (2021)	i) Première année de la période considérée (2020)	ii) Deuxième année de la période considérée (2021)	i) Première année de la période considérée (2020)	ii) Deuxième année de la période considérée (2021)
6.1.1.2. ALPC saisis / remises / trouvées	0	0	32	0	52	125
6.1.1.3 Action taken						
a) Marked	0	0	0	0	0	0
b) Recorded	0	0	32	0	52	125
c) Destroyed	0	0	0	0	0	0
d) Trace request issued	0	0	0	0	0	0
e) Other action: [specify]						
f) Non action taken (only stored)	0	0	0	0	0	0

6.1.1.4 Précisions (par exemple, type d'armes) [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]

[La destruction des armes illicites opérée en 2020 et 2021 a concerné les armes antérieurement marquées pour la destruction](#)

Assistance internationale

Programme d'action III.6

6.2 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour renforcer sa capacité de collecte d'ALPC illicites ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 7.1]



6.2.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

[Assistance technique opérationnelle et financière](#)

6.2.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]



Chapitre 7 : Marquage et conservation des informations

Sources	Question	Oui	Non
Marquage			
Instrument de traçage 8d	7.1 Votre pays prend-il des mesures pour s'assurer que toutes les ALPC dont disposent les forces armées et les forces de sécurité gouvernementales pour leur propre usage sont dûment marquées ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 7.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7.1.1 Veuillez décrire les marquages appliqués aux stocks détenus par l'État. Le Burundi ne fabrique ni d'armes ni de munitions. Concernant les ALPC dont disposent les forces de défense et de sécurité, le marquage par estampage comportant le Code de la région du RECSA (Etoile), le code spécifique du pays (BI), le code du département (PNB,FDNB, SNR) suivi du marquage original de l'arme (fabricant, numéro de série, année de fabrication) est appliqué		
Instrument de traçage 8c	7.1.2 Au moment de leur transfert à des civils ou à des sociétés privées sur votre territoire, les stocks de l'État sont-ils marqués pour indiquer que c'est votre pays qui les a transférés ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marquage			
Instrument de traçage 8e	7.2 Votre pays encourage-t-il les fabricants d'ALPC à concevoir des dispositifs qui empêchent d'enlever ou d'altérer les marquages ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	7.2.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser: La contrefaçon et l'altération des marques se trouvant sur les armes constituent des infractions prévues et punies par le Code Pénal burundais		
Marquage			
Document final BMS7, par. 93	7.3 Dans sa pratique du marquage, votre pays tient-il compte de l'évolution des techniques de fabrication, de la technologie et des techniques de conception des ALPC (par exemple, les armes modulaires, l'utilisation de nouveaux matériaux et l'impression en 3D) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	7.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser (Il est également possible de télécharger un document annexe au chapitre 10) :		
Informations sur les pratiques nationales de marquage			
Instrument de traçage 31	7.4 En application du paragraphe 31 de l'Instrument international de traçage, les États fournissent les informations suivantes, qu'ils mettent à jour si besoin: a) pratiques nationales en matière de marquage, notamment les marques utilisées pour indiquer le pays de fabrication et/ou le pays d'importation, le cas échéant Le marquage pratiqué au Burundi comporte le Code de la région du RECSA (Etoile), le code spécifique du pays (BI), le code du département (PNB,FDNB, SNR) suivi du marquage original de l'arme (fabricant, numéro de série, année de fabrication)		
Document final RevCon3 III.E.20	Ces informations doivent être communiquées à l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) pour qu'elle les incorpore dans ses bases de données (www.interpol.int/INTERPOL-expertise/Databases).		

Conservation des informations

Programme d'action II.9 7.5 Votre pays dispose-t-il de normes et procédures concernant la tenue de registres pour toutes les ALPC marquées présentes sur son territoire ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 7.6]

7.5.1 Quelles informations concernant les ALPC sont conservées par l'État (ex: fabrication, courtage, licences d'importation ou d'exportation octroyées, ventes à d'autres États, armes détenues par des organismes d'État comme les forces armées, etc.) ?

Les informations relatives à l'origine, caractéristiques, marquages, état, et cycle de vie des armes détenues par les services de l'Etat (Police Nationale, la Force de Défense Nationale et le Service National des Renseignements). Il est à noter que les activités de fabrication, de courtage et de transfert en général ne sont exercées sur le territoire national du Burundi. Il en est de même de pour la détention d'armes par des civils, aucune possession légale n'est enregistrée car n'ayant pas rempli les conditions requises

Instrument de traçage 12a et b 7.5.2 Combien de temps le gouvernement conserve-t-il ces informations ? [Veuillez préciser]

minimum 10 ans

Instrument de traçage 13 7.5.3 Les sociétés qui cessent leurs activités (de fabrication, d'importation ou d'exportation d'ALPC) sont-elles tenues de transférer au gouvernement tous les registres qu'elles détiennent ?

Assistance internationale

Programme d'action III.6 ; Instrument de traçage 27 7.6 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour renforcer ses capacités dans le domaine du marquage et/ou de la tenue de registres ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 8.1]

7.6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

Assistance technique opérationnelle et financière

7.6.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]

Chapitre 8 : Traçage international

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.10 ; Instrument de traçage 14 et 24 ; document final BMS7, par. 82	8.1 Votre pays dispose-t-il de procédures permettant de procéder au traçage des ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 8.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Demandes de traçage			
Instrument de traçage 25 et 31a	8.2 Quel est l'organisme public chargé de présenter une demande de traçage à un autre pays ? Bureau Central National/Interpol-Bujumbura		
Demandes de traçage			
Instrument de traçage 17	8.3 Quels renseignements l'organisme désigné fait-il figurer dans une demande de traçage ? (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Les circonstances dans lesquelles l'ALPC a été trouvée	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Les motifs pour lesquels l'ALPC est considérée comme illégale ou illicite	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) L'usage prévu des informations demandées	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Tout marquage sur l'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Le type et le calibre de l'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Autres renseignements :	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Technologies de traçage			
Document final RevCon3 III.F.25	8.4 Votre pays a-t-il utilisé des technologies pour améliorer le traçage des ALPC illicites ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coopération avec INTERPOL			
Programme d'action II.37; Instrument de traçage 33	8.5 Pendant la période considérée, votre pays a-t-il coopéré avec INTERPOL en matière de traçage des ALPC ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistance internationale			

Programme d'action III.9	8.6 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour élaborer des procédures de traçage des ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 9.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.36 et III.6 ; Instrument de traçage 27	8.6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin? Assistance technique et financière		
	8.6.2 Votre pays a- t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Chapitre 9 : Coopération et assistance internationales

Sources	Question	Oui	Non
Assistance demandée, reçue ou fournie			
Programme d'action III.3 et 6 ; document final BMS7, par. 53 et 113	9.1 Pendant la période considérée, outre l'assistance demandée ou reçue évoquée aux chapitres 2 à 8, votre pays a-t-il demandé, reçu ou fourni une assistance aux fins de l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 10.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	9.1.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser dans quels domaines (Cochez les cases correspondantes).		
	a. Création ou désignation d'un mécanisme national de coordination ou d'un point de contact au niveau national, et plan d'action national		
	a) Nature de l'assistance:		
	i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):		
	c) Description de l'activité liée à l'assistance:		
	d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:		
	e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:		
	b. Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)		
	a) Nature de l'assistance:		
	i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):		
	c) Description de l'activité liée à l'assistance:		
	d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:		
	e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:		

c. Renforcement des capacités et formation

Reçu

a) Nature de l'assistance:

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Reçu

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Reçu

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

131 481 569,25BIF (UNITAR), 15 000 US Dollars (RECSA) 16 419 EURO (RECSA)

c) Description de l'activité liée à l'assistance:

Formation de 50 formateurs du Centre d'excellence régional sur le désarmement, Formation de 40 membres de la Force de défense nationale et de la Police nationale sur la gestion et la sécurisation des armes et munitions de l'Etat ainsi que l'acquisition de deux machines de marquage Couth 2000

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

Trois mois

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

Le Burundi a bénéficié de l'assistance de la part de l'UNITAR & du RECSA

d. Application des lois

Fourni

a) Nature de l'assistance:

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Fourni

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

c) Description de l'activité liée à l'assistance:

Partage d'expérience à la Commission Nationale Centrafricaine sur les ALPC dans la rédaction des textes d'application de la Loi sur le Régime général des armes classiques

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

10 jours

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

La République du Burundi a fourni son expérience, la République Centrafricaine en a été le bénéficiaire et le RECSA a fourni l'assistance financière

e. Douanes et frontières

- a) Nature de l'assistance:
 - i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)
 - ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

- c) Description de l'activité liée à l'assistance:

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

f. Recherche

- a) Nature de l'assistance:
 - i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)
 - ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

- c) Description de l'activité liée à l'assistance:

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

g. Questions relatives à la problématique femmes-hommes (femmes, hommes, filles et garçons)

- a) Nature de l'assistance:
 - i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)
 - ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)
- b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

- c) Description de l'activité liée à l'assistance:

- d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

- e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

h. Sensibilisation

Reçu

a) Nature de l'assistance:

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Reçu

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

56 761 US DOLLARS

c) Description de l'activité liée à l'assistance:

Education à la paix à travers la sensibilisation communautaire sur les méfaits et la remise volontaire d'armes illégalement détenues par la population; et ce dans le cadre de la célébration du mois africain d'amnistie, édition 2021

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

Trois mois

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

Le Burundi en a été bénéficiaire tandis que l'appui financier a été fourni par la Commission de l'Union Africaine

i. Criminalité organisée, trafic de drogues et terrorisme

a) Nature de l'assistance:

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

c) Description de l'activité liée à l'assistance:

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

j. Autres :

Veuillez préciser:

a) Nature de l'assistance:

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière):

c) Description de l'activité liée à l'assistance:

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue:

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance:

Chapitre 10 : Informations relatives à la problématique femmes-hommes et informations complémentaires

Sources	Question	Oui	Non
Prise en compte de la problématique femmes-hommes			
Document final RevCon3	10.1. Votre pays prend-il en considération la problématique femmes-hommes ? [Dans l'affirmative, cochez la case correspondante]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.79	10.1.1 Faire mieux comprendre les effets du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sur les femmes et les hommes (formation, ateliers, analyse par sexe)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.74	10.1.2 Promouvoir la participation et la représentation réelles des femmes à la prise de décision et aux activités de planification et de mise en œuvre liés au Programme d'action, y compris leur participation aux commissions nationales sur les armes de petit calibre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BMS6.I.61	10.1.3 Envisager sérieusement d'accroître le financement des politiques et des programmes qui tiennent compte des différentes façons dont les armes légères et de petit calibre touchent les femmes, les hommes, les filles et les garçons.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.76	10.1.4 Intégrer la problématique femmes-hommes dans les activités de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.76	10.1.5 Mettre en commun les données d'expérience, les enseignements tirés et les pratiques optimales s'agissant de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les mesures et programmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.A.5.65	10.1.6 Veiller à ce que les autorités nationales compétentes en matière d'armes de petit calibre travaillent en coordination avec celles chargées de l'égalité des sexes en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.75	10.1.7 Veiller à ce que les autorités nationales travaillent en coordination avec les groupes de femmes de la société civile en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.75	10.1.8. Others. Specify: Prise en compte de la dimension genre et autres groupes vulnérables dans l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'actions nationaux pour la gestion et la lutte contre la prolifération des ALPC		
Prise en compte de la problématique femmes-hommes			
Document final BMS7, par. 74	10.2 Votre pays collecte-t-il des données ventilées par sexe, âge et handicap sur les ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	10.2.1 Détails : L'observatoire de la violence armée collecte toutes les données sur les incidents armés, les saisit et les traite quitte à fournir la cartographie du phénomène criminel; les statistiques ainsi fournies sont ventilées par âge, par sexe, par province et par le type d'armes utilisée.		
Informations complémentaires - Principales difficultés rencontrées et possibilités offertes			

[ITI 31] 10.3 Avez-vous d'autres commentaires à faire sur le Programme d'action et l'Instrument international de traçage, notamment sur les principales difficultés rencontrées et les possibilités offertes liées à la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument, ainsi que sur les lois, réglementations et procédures administratives nationales ?

Au menu des possibilités, notre législation nationale sur les ALPC réglemente tout type d'activités prévues par le PoA et les autres instruments régionaux et sous régionaux auxquels le pays a souscrit. Pourtant, ces activités ne sont pas exercées sur notre territoire (pas de commerce, ni de fabrication, ni de courtage, ni d'importation/exportation, etc d'armes et munitions)

a) Détails :

Document
final BMS7,
par. 51, 53,
83, 78, 93,
106, 107

b) Veuillez télécharger ou joindre tous fichiers supplémentaires, comprenant ou concernant éventuellement : des avis concernant l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage ; un plan d'action national ; des propositions de projets ; une liste des projets exécutés et des contributions financières fournies); les mesures prises en vue de renforcer la confiance et de promouvoir la transparence; les progrès accomplis au regard de l'indicateur 16.4.2; des informations et des initiatives relatives au genre ; des données d'expérience nationales sur les progrès récents de la conception et de la fabrication des armes légères et de petit calibre et des technologies connexes; l'évaluation des risques dans les procédures de contrôle des exportations d'armes; la réexportation non autorisée et le non-respect de certificats d'utilisateur final